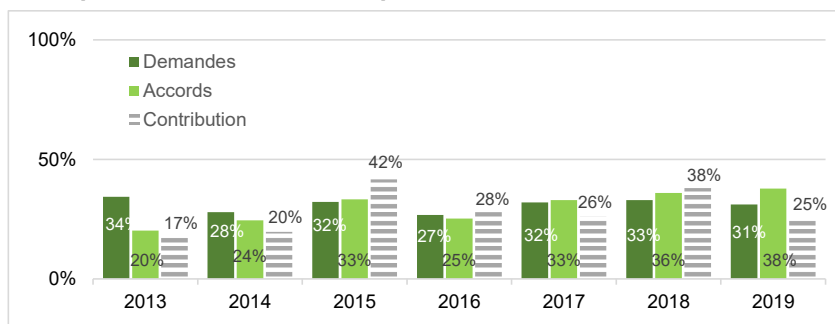


## La question du genre dans l'aide sélective 2013-2019

### 1. Proportion de films réalisés par des femmes dans l'aide sélective



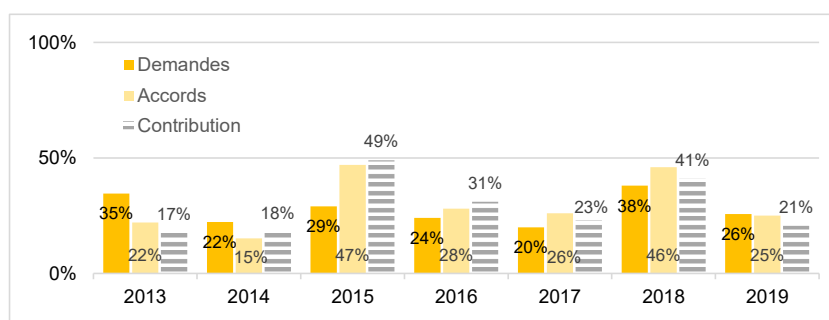
**Exemple (2019) :** La part des demandes de réalisatrices était de 31% en 2019. 38% des projets soutenus sont réalisés par des femmes, et 25% des contributions allouées vont à ces projets.

Dans le cas où les projets de femmes et d'hommes sont pris en compte de manière proportionnellement équilibrée, les trois éléments verticaux qui se suivent dans le diagramme sont à peu près de la même hauteur.

#### Réalisation de longs métrages, tous genres de films confondus

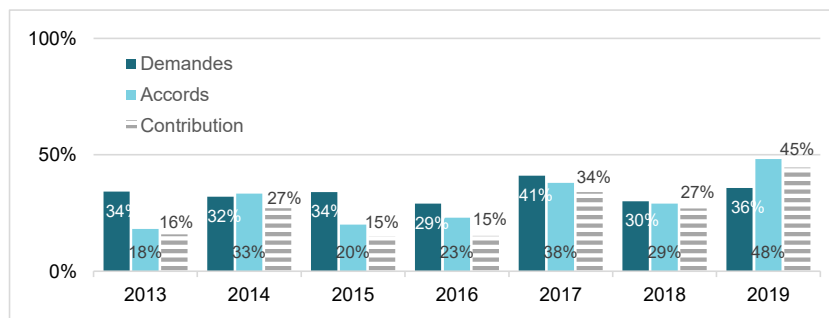
Alors que la proportion des demandes portant sur des projets de réalisatrices est relativement constante autour de 30%, le pourcentage des approbations et des montants obtenus est plus fluctuant (20-35% et 17-42%). Depuis 2016, nous avons soutenu au moins autant de films réalisés par des femmes que par des hommes. En conséquence, l'objectif d'une répartition équilibrée entre les genres fixé dans le régime d'encouragement 2016-2020 a été atteint en moyenne jusqu'à présent. Cependant, une analyse par genre de film et par année de financement met en évidence d'importantes fluctuations, comme l'illustrent les deux graphiques suivants.

### 2. Proportion de films de réalisatrices en fonction du genre de film



#### Réalisation de longs métrages de fiction

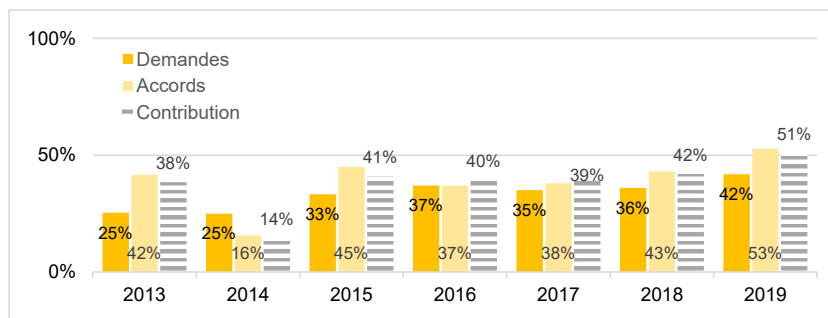
Entre 2015 et 2018, la proportion des projets soutenus réalisés par des femmes a dépassé nettement la proportion des projets déposés. En 2019, le soutien de films réalisés par des femmes a été proportionnel au pourcentage de demandes déposées.



#### Réalisation de longs métrages documentaires

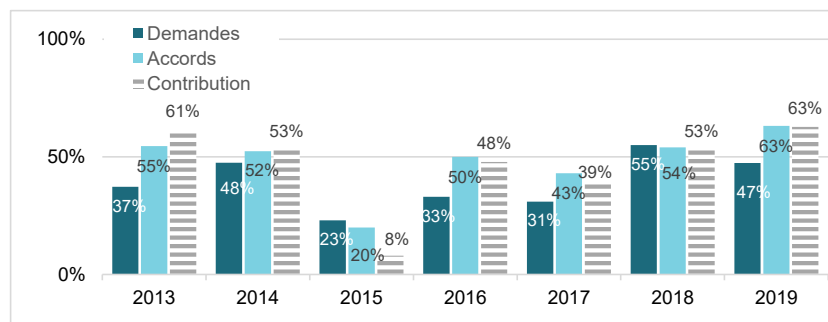
Pour les documentaires, on a observé jusqu'en 2018 une baisse de la proportion des projets réalisés par des femmes, que ce soit dans les demandes, les accords, et les contributions allouées. En 2019, pour la première fois, les réalisatrices ont été proportionnellement plus soutenues que les hommes.

### 3. Proportion des projets d'autrices dans l'aide sélective en fonction du genre du film



#### Scénario longs métrages de fiction

Depuis 2015, les autrices déposent plus d'un tiers du nombre total de requêtes. Depuis 2015 également, les autrices sont proportionnellement davantage soutenues que les auteurs et reçoivent en moyenne des aides plus élevées que leurs collègues masculins.



#### Développement de projet longs-métrages documentaires

La proportion de demandes, d'accords et contributions aux autrices est en général plus élevée et dépasse même les 60%. En 2019, 63 % des documentaires soutenus avaient des femmes pour autrices, soit une proportion bien supérieure au pourcentage de demandes déposées par des femmes (47 %).

#### Contexte

L'OFC se fixe l'objectif suivant inscrit dans le régime 2016 à 2020 d'encouragement de la création cinématographique suisse:

**La proportion hommes-femmes qui apparaît dans les demandes déposées doit se retrouver d'une manière équilibrée dans les projets soutenus** (ch. 1.2.1.f, 1.2.3.f ainsi que 1.2.5.f du régime d'encouragement 2016-2020, Annexe OECin).

Afin d'atteindre cet objectif, les demandes des autrices seront privilégiées à qualité égale dans l'aide à l'écriture de scénario et l'aide au développement de projet. S'agissant de l'aide à la réalisation et de l'aide à la postproduction, les films faits par des réalisatrices peuvent à qualité égale être privilégiés (ch. 2.1.1.1, 2.1.2.1, 2.1.3.1 ainsi que 2.1.4.2, Annexe 1 OECin).

Berne, le 11 février 2020

#### Kontakt

Bundesamt für Kultur  
Sektion Film  
Hallwylstrasse 15  
3003 Bern  
+41 58 462 92 71  
diversite-cinema@bak.admin.ch